

PUBLIÉ LE MARDI ET VENDREDI
BUREAU: 47, RUE AUGUSTE, SOREL
Port à domicile, en ville. Prix de l'abonnement...

The Sorelois

ANNONCES—TOISES SUR BREVET
Agents à l'étranger—M. H. Mailer, 19 rue de la Grande Bataille, Paris...

4me. Année.

SOREL, VENDREDI, 16 FEVRIER 1883

No. 89.



Atelier de Relieure A SOREL
Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes qu'il continuera comme par le passé à se charger de l'exécution de toutes espèces de reliure...

Hotel Richelieu, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

Magasin nouveau!!! M. Francis Gelinas
qui a tenu magasin à St. Guillaume et aux Moulins de Pierreville, annonce à ses anciennes pratiques et au public en général qu'il a ouvert au

Magasin de M. Lactance Senecal
un magasin où l'on trouvera constamment un assortiment complet de GROCERIES, EPICERIES, PROVISIONS, VINS et LIQUEURS

Magasin de M. Francis Gelinas
Sorel 25 Nov. 1881.

Magasin de M. Lactance Senecal
Sorel 2 Mai 1882.

Magasin de M. Francis Gelinas
Sorel 2 Mai 1882.

A L'ENSEIGNE CISEAUX DORÉS Habillements

BON MARCHÉ. A. Paradis, Marchand-Tailleur.

prend la liberté d'annoncer au public qu'il vient d'agrandir considérablement son magasin...

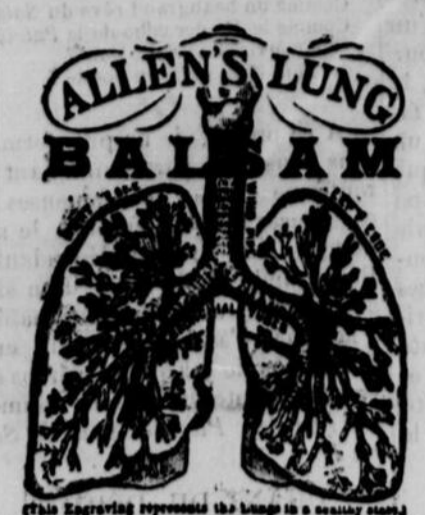
et toutes autres étoffes pour habillements d'hommes. Il est prêt à faire des habillements en tweeds, depuis \$6.00 en montant.

A L'ENSEIGNE DES CISEAUX DORÉS. Près de L'HOTEL RICHELIEU. VOISIN DE La Librairie HARDY. SOREL ARTHUR PARADIS. Sorel, 4 sept. 1882.

HOTEL DE TEMPERANCE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un Hotel de Temperance...

GEORGE ET DE LA REINE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un Hotel de Temperance...

AVIS PUBLIC. Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public le fils de Sorel et des paroisses environnantes qu'il vient d'ouvrir une Boutique de cordonnerie...



ALLEN'S LUNG BALM. Strictement pur et inoffensif pour les plus délicats. DANS LES CAS DE PHTHISIE, il opère tellement comme un spécifique que...

BAUME D'ALLEN. Strictement pur et inoffensif pour les plus délicats.

Perry Davis & Fils & Lawrence. SEULS AGENTS. MONTREAL. 19 Dec. 1882.

UNE BONNE CHANCE pour les personnes qui veulent acheter des VOITURES.

Voitures d'Hiver. Qu'il y ait à Sorel. Toutes ces voitures sont faites dans les derniers goûts et les matériaux employés sont de première qualité.

ELIZABETH DROLET, Coins des rues Charlott et Phipp Sorel. Nov. 1882.

MOULINS A COUDRE. Le soussigné invite les personnes qui veulent acheter une bonne machine à coudre de se donner le trouble d'aller visiter son établissement avant que d'aller ailleurs.

Barges à vendre. Deux bonnes barges neuves, chacune de 400 tonneaux, la C. Colomb et l'Hermine, sont offertes en vente.

ARTHUR RITTER ou au Bureau du Sorelois. Sorel, 7 Nov. 1882.

Déménagement. Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes qu'ils viennent de transporter leur boutique de Ferblanterie au

NO. 10 RUE AUGUSTA. DANS LE MAGASIN CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. D'ARCHE. A L'ENSEIGNE DU GROS ARROSOIR ROUGE.

Et qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour tous ouvrages en Ferblanc, Tôle, Tôle galvanisée. Toujours en stock toutes espèces d'ouvrages de ferblanterie en usage pour les familles.

FEUILLETON No. 18

GENEVIEVE GALLIOT PAR XAVIER DE MONTÉPIN DEUXIEME PARTIE.

UN MARIAGE SECRET.

LE RÉVÉLÉ. (Suite.)

Il y a des gens qui ne croient pas aux pressentiments. Selon nous, ces gens-là ont tort.

Pourquoi ne veulent-ils pas que l'âme, cette étincelle intelligente émanée du flambeau divin, puisse, à certains moments solennels, avertir le corps qui lui sert d'enveloppe des dangers et des malheurs qui le menacent ou qui menacent ceux qui lui sont chers.

En voici un de plus. Nous savons que le prince de Lamballe avait quitté Geneviève pour retourner à Paris, et de là à Versailles, où il devait assister au souper et au coucher du roi.

Il alla revêtir à l'hôtel de Penthièvre un costume de cérémonie et il monta dans un magnifique vis-à-vis attelé de quatre chevaux noirs comme du jais. Le cocher reçut l'ordre de toucher à Versailles.

Déjà le carrosse avait franchi à peu près la moitié de la distance, quand le prince, fatigué par la double course qu'il avait faite dans la journée pour aller à Clamart et en revenir à franc étrier, s'assoupit à demi dans un des angles. Il se dormait pas précisément; on peut dire, plutôt, que son esprit flottait entre le sommeil et la veille.

En ce moment il eut un rêve, une vision, un avertissement d'en haut. Il lui sembla qu'il voyait Geneviève pâle, épiant, étendue sur un lit et les mains liées à l'insu des colporteurs de ce lit.

Un être monstrueux, moitié homme et moitié démon, une sorte de vampire aux regards fauves et aux doigts sanglants, s'avançait vers la jeune femme qui poussait des cris inarticulés et décriants.

Tout d'un coup, elle aperçut le prince. Ranimé aussitôt par sa présence elle tourna vers lui ses yeux suppliants, et défiant les ses mains attachées, et elle s'écria: "Oh! mon prince... mon cher seigneur... sauvez-moi... sauvez-moi!"

Sous la pression de cet effroyable cauchemar, M. de Lamballe s'éveilla tout à coup, mais au lieu de l'appel suprême de Geneviève, il n'entendit que le trot rapide de ses chevaux.

J'ai rêvé, se dit-il, et à l'heure qu'il est, ma Geneviève va s'endormir en pensant à moi... Et le prince s'efforça de chasser les sombres images qui s'obstinaient à venir assiéger son esprit; mais, quoi qu'il fit, l'âme de Geneviève se reflétait dans ses yeux, et à chaque instant le cri de Geneviève agonisante retentissait à ses oreilles.

Oh! mon Dieu!... pensa-t-il en se réveillant... c'était un pressentiment!... si étrange!

en effet, un danger menaçait ma Geneviève!...

A peine cette idée venait-elle de se présenter à lui, qu'il oublia Versailles et le souper du roi et qu'il donna brusquement l'ordre de tourner bride et de brûler le pavé jusqu'à Paris.

En mettant pied à terre à l'hôtel de Penthièvre une circonstance imprévue vint augmenter ses alarmes.

Il rencontra dans la cour le valet de chambre de madame de Saint-Paër, lequel arrivait de Clamart et se réjouissait d'avoir trouvé son frère sain et sauf, tout en maudissant l'auteur de la cruelle mystification dont il venait d'être victime.

Evidemment on n'avait éloigné de Clamart le domestique dévoué de Geneviève que parce qu'on voulait entreprendre quelque chose contre la jeune femme.

Le prince se sentit devenir fou! Il ne prit pas même le temps de changer de costume, et, chaussant des bottes à l'écuylère par-dessus ses bas en soie, il enfonce les mollettes de ses éperons dans le ventre de sa monture et il partit avec une vitesse aussi grande que s'il eût été emporté par le feu du ciel.

Au bout de moins d'une heure les deux cavaliers, ruisselants de sueur, s'arrêtaient devant la petite porte du parc.

M. de Lamballe mit pied à terre et voulut ouvrir. La porte résista. C'est étrange! murmura le prince. Une seconde tentative fut infructueuse comme la première. Le prince se retourna vers Champagne et lui dit: "Les verrous sont poussés en dedans... que dis-tu de cela?"

Champagne ne répondit point. Comme son maître le pressait d'un malheur.

A cheval! poursuivit M. de Lamballe, à cheval et à la grille! Au moment où les deux hommes se remettaient en selle, le cri d'un hibou, répété à trois reprises différentes, retentit tout auprès d'eux.

Oiseau sinistre! dit le prince à haute voix, que viens-tu m'annoncer? Puis il éperonna de nouveau son cheval et disparu dans les ténèbres.

Cinq minutes après, il agitait avec une violence convulsive la cloche de la grande porte d'entrée. Il se passa quelques instants avant que le jardinier, attaché à son premier sommeil, vint reconnaître les visiteurs. Il fallut plus longtemps encore pour trouver les clefs et ouvrir la grille.

M. de Lamballe interrogeait avec une impatience et une inquiétude convulsive, mais le jardinier ne savait rien et croyait que tout était calme et en bon ordre dans la maison.

Enfin le prince put entrer. Il courut au vestibule et poussa un cri d'effroi en s'apercevant que la porte en était ouverte.

Champagne l'accompagnait avec la lanterne qu'il avait prise au jardinier. Le prince saisit cette lanterne et monta à la chambre de Geneviève.

Nous savons déjà dans quel état il trouva la jeune femme. Geneviève!... Geneviève!... murmura-t-il d'une voix suppliante, en se jetant à genoux auprès du lit et en saisissant la main de sa femme, au nom du ciel, ma Geneviève, réveille-toi et réponds-moi!...

Monseigneur, dit Champagne à travers la porte entrebâillée, n'avez-vous donc aucun ordre à me donner?

Cours auprès de Norine, répondit M. de Lamballe, éveille-la et amène-la ici; sa matresse a besoin de ses soins...

Champagne se hâta. Monseigneur, reprit-il en redescendant, il n'y a personne dans la chambre de Norine, et voici un papier que j'ai trouvé à côté de son lit et qui est adressé à monseigneur...

M. de Lamballe prit ce papier et le parcourut rapidement. La malheureuse Norine y disait comment, séduite par un étranger qui promettait de l'épouser et de la rendre riche et grande dame, elle s'était donnée à ce misérable qui avait abusé de son empire sur elle pour la contraindre à un honteux espionnage.

Elle racontait la scène qui s'était passée le matin même, et elle ajoutait que, sûre d'avoir empoisonné et non point endormi sa matresse, et ne pouvant plus vivre après une action aussi infâme, elle allait faire justice d'elle-même en se donnant la mort. Elle terminait en demandant pardon de son double crime à Dieu et à M. de Lamballe.

La lettre de Norine fut tout une révélation pour le prince. Il vit clair dans la trame ourdie avec une habileté infernale et il comprit que, sans son arrivée inattendue et providentielle, la chaste Geneviève allait être profanée par un misérable qui ne reculait devant rien pour assouvir ses désirs criminels.

Seulement, quel était ce misérable? Voilà ce que M. de Lamballe ne devinait point. L'idée que le coupable pouvait être Philippe d'Orléans ne se présentait même pas à son esprit, et il se serait reproché comme une mauvaise action de supposer son beau-frère, capable d'une scélératesse aussi lâche.

Il n'est qu'un moyen, se dit le prince, de mettre désormais ma Geneviève à l'abri de pareilles tentatives, et ce moyen, c'est de le proclamer ma femme devant les hommes comme elle l'est déjà devant Dieu!... Mon parti est pris!... Quel qu'il en doive arriver, je n'hésiterai pas, je ne tarderai pas, je ne tarderai plus!

M. de Lamballe passa le reste de la nuit au chevet de Geneviève, que lui-même avait déshabillée et couchée avec les soins tendres et touchants que prend une mère pour son enfant.

Le visage de la jeune femme était calme, mais un peu pâle; sa respiration égale et la douce chaleur de son corps indiquaient qu'elle ne souffrait point.

Le prince la regardait avec une adoration profonde, et, de minute en minute, il s'affermissait davantage dans la résolution qu'il avait formée.

Déjà le soleil montait à l'horizon quand commencèrent à se dissiper les effets du narcotique. Geneviève entr'ouvrit les yeux; elle se souleva sur son coude et regarda autour d'elle. En voyant le prince assis à côté de son lit, elle fit un geste de surprise accompagné aussitôt d'un cri de joie.

Toi! toi! murmura-t-elle, est-ce possible? Oh! répondit le prince avec un sourire, il y a déjà longtemps que je suis là... J'ai veillé sur toi toute la nuit...

Et pourquoi donc, monseigneur, ne m'avez-vous pas réveillée? demanda Geneviève d'un ton de doux reproche.

Je te le dirai dans un instant, répondit M. de Lamballe; mais d'abord, raconte-moi ta soirée d'hier...

Ma soirée d'hier! répéta Geneviève avec étonnement. Oui. Mais, mon ami, je n'ai rien à te raconter.

Enfin, dis-moi, après mon départ que s'est-il passé? J'ai pensé à toi, j'ai remercié Dieu des bonnes paroles que tu m'avais dites, je me suis promené pendant un instant dans le parc d'où la crainte de l'orage m'a bien-tôt chassée; j'ai essayé de faire de la musique, mais la chaleur m'accablait, je me sentais la tête lourde et j'étais, je crois, un peu souffrante; alors je suis montée ici, je me suis couchée, et je viens de me réveiller. En vérité, voilà tout! Maintenant à ton tour.

Tandis que Geneviève parlait ainsi, le prince avait réfléchi que, puisqu'elle ne se doutait nullement du péril qu'elle venait de courir, il était au moins inutile de l'alarmer et de lui créer de continuelles inquiétudes en lui faisant connaître ce péril.

Cependant, comme son silence pouvait laisser soupçonner à Geneviève qu'il lui cachait quelque chose, il tourna la difficulté en disant: Hier au soir, mon enfant, au moment où je me mettais en route pour Versailles, ton valet de chambre est venu m'annoncer à Paris qu'il était arrivé ici un malheur...

Un malheur!... s'écria Geneviève avec épouvante. Oui, Norine est tombée dans la pièce d'eau, où elle a péri. Oh! mon Dieu!... murmura madame de St-Paër, dont les yeux se mouillèrent de larmes. Pauvre Norine!... si jeune, si dévouée, si fidèle!... Oui, certes! c'est un malheur!... un grand malheur!

M. de Lamballe poursuivit: Comme je craignais que cette nouvelle ne te fût annoncée à l'improviste, et ne t'eût causée une émotion funeste, je suis accouru aussitôt, et je t'ai trouvée endormie d'un si doux et si calme sommeil, que je n'ai point voulu le troubler; et que j'ai passé le reste de la nuit à te regarder dormir...

Mon ami, reprit Geneviève, cette mort est horrible!... Il n'y avait donc aucun moyen de sauver la pauvre enfant? Aucun, répondit le prince; quand on s'est aperçu de ce qui venait d'arriver, il était déjà trop tard. Je priai Dieu pour elle!... saluât la jeune femme.

VII UN PIÈGE. M. de Lamballe passa à Clamart cette journée et la suivante. Le surlendemain, il retourna à Paris, afin d'y poursuivre la réalisation du projet qui était désormais le but de sa vie.

Nous voulons parler de son ardent désir de déclarer, et de faire reconnaître son mariage avec Geneviève Galliot.

Nous savons déjà, pour le lui avoir entendu dire à lui-même, que sa position avait deux issues. La première, était de solliciter l'intervention de la marquise de Créqui auprès du duc de Penthièvre, afin de faire envisager à ce dernier la mésalliance de son fils sous le jour le moins défavorable, et afin qu'elle arrachât en quelque sorte un consentement à sa sœur-paternelle.

La seconde, était de jeter au vent les cendres de sa haute position, et de s'expatrier avec Geneviève et son amour.

Une seule chose causait à M. de Lamballe une inexplicable contrariété et presque du chagrin. C'était la nécessité d'une démarche auprès de son beau-frère.

Pourquoi cette nécessité? demanderait-on. Les motifs en sont bien simples. Philippe d'Orléans, qui qu'on eût dit d'ailleurs le mobile de cet acte de complaisance, avait prêté à M. de Lamballe sa chapelle et son sac.

(Suite sur la 4ème page.)

De Sorelois.

Vendredi 16 Février 1883.

Bonne nouvelle.

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos lecteurs, de la ville surtout, que la délégation conjointe de la corporation et de la ville a vu sa demande favorablement accueillie par sir Hector Langevin, ministre des travaux publics.

Comme on le sait, cette délégation était composée de MM. A. Germain, maire, A. A. Taillon, A. Boucher, D. McCarthy et J. A. Chénave. Le but de leur voyage à Ottawa est encore connu. A dix heures hier matin, ils étaient présentés à sir Hector par M. L. H. Massue, député du comté de Richelieu. La délégation fit valoir les droits que la ville de Sorel possède à avoir des édifices publics.

Le chiffre de sa population, la position exceptionnellement avantageuse qu'elle occupe dans la province, le nombre d'affaires importantes qui s'y transigent, l'avenir qui lui est destiné et que l'on peut prédire surtout depuis quelques années, rien ne fut oublié pour faire impression sur l'esprit de l'hon. ministre. La flotte qui hivernait dans notre port est une des plus considérables du Canada; notre commerce d'importation et d'exportation augmente de jour en jour; chaque voie ferrée veut à tout prix avoir accès dans notre ville; nos manufactures, chacune dans sa spécialité, font l'admiration de tous les étrangers. Il suffirait de citer les noms pour s'en convaincre.

Sir Hector a reçu la délégation avec courtoisie. Il a répondu que si la ville offrait au gouvernement un terrain de 120 pieds carrés, et cela de suite, il soumettrait la demande au cabinet qui, suivant lui, n'aurait peut-être aucune objection à nous l'accorder. Sir Hector a ajouté que les basses projetées seraient semblables à celles construites à Hull et à Sherbrooke et que depuis longtemps M. Massue travaillait à nous obtenir ces édifices. Mais il faut que la ville fournisse au plus tôt le terrain nécessaire. Le coût de ces travaux sera de \$30,000 à \$40,000. La députation s'est retirée enchantée de la manière dont elle avait été reçue par l'hon. ministre des Travaux Publics. Il a recommandé aux délégués de toujours élire des députés qui, à l'exemple de M. Massue, travaillent dans les intérêts de leur comté.

La députation s'est aussi occupée de l'affaire de la cour mune de Sorel et espère obtenir justice. Sir Hector Langevin a recommandé au conseil de ville de se réunir immédiatement afin que le gouvernement puisse faire voter le subsidie nécessaire durant cette session. Dans ce but il y aura assemblée spéciale du conseil samedi soir. Enfin justice sera rendue à Sorel. Les démarches de ces MM. seront couronnées de succès et la députation du Conseil et de la ville aura eu son effet.

Sir Hector Langevin a bien dit qu'il ne voudrait pas bâtir de bicoques à Sorel, mais un édifice qui fera honneur à la ville. D'ailleurs on voit ses bonnes dispositions par la grandeur du terrain qu'il demande. Nous espérons que cette petite difficulté sera facilement tournée. D'ailleurs, c'est donner un œuf pour avoir un bœuf, comme dit le proverbe. Nous devons nous féliciter du résultat pratique de notre délégation. Pour obtenir, il faut demander; espérons qu'à l'avenir nous serons moins gênés que par le passé.

ACTUALITES.

Il est rumeur à Montréal que M. Senécal a été fait sénateur en remplacement de l'hon. M. Bureau qui vient de mourir.

M. Blake a demandé, paraît-il, à l'opposition, si l'un de ses membres voulait résigner son mandat pour donner une chance à Sir Richard Cartwright de revenir sur la scène politique. Silence sur toute la ligne.

Le Star dit qu'à un caucus des députés de l'opposition tenu samedi matin, à Ottawa, l'hon. M. Blake a été continué comme chef de l'opposition et l'hon. Wilfrid Laurier comme chef de la députation libérale de la Province de Québec.

La rivalité entre MM. Blake et Mackenzie, dit le Canadian, s'est accentuée depuis la dernière session.

On parle même d'un mouvement destiné à réinstaller le député de York-Est dans son ancienne position de chef du parti libéral.

L'opposition a tenu un caucus par la présidence de l'honorable M. Burpee député de Sunbury. L'honorable M. E. Blake a été choisi comme leader. Les Whips sont MM. Trow, Rinfret, King et Robertson. Les Whips conservateurs sont MM. Williams, Massue et Dally.

Il y a eu dix-sept soumissions de sculpteurs pour la statue de sir George Cartier. Les maquettes seront exposées demain aux bureaux de l'agriculture. M. Hébert, notre sculpteur montréalais, l'a emporté sur ses concurrents. C'est lui qui est chargé de l'ouvrage.

M. Moussau présentera cette semaine son projet de loi sur les réformes judiciaires qu'il entend établir cette année. Ce ne sera là qu'un commencement et on peut s'attendre à une sage législation sur cette importante matière, dès l'année prochaine.

Le Globe a accusé le Mail de n'avoir pas encore payé les ouvriers qui ont travaillé à la construction de ses ateliers; le Mail répond qu'il a payé ses entrepreneurs, et qu'il n'a rien à faire avec le reste, et demande que le Globe lui fasse des excuses. On attend le second acte.

Un journal de Trois-Rivières s'en donne contre la députation au sujet du Mill des 15 centins. On conçoit très bien la mauvaise humeur du confrère: il voit son influence réduite à une très simple expression dans son district; rien ne lui vaudrait ne lui réussir: Et dire que la députation ne s'occupe de ce grand journal que juste ce qu'il faut pour faire voir son insignifiance!

Vendredi soir, la députation a mis la dernière main à la loi concernant les prisons communes, et telle qu'elle est, cette loi est excellente sous tous les rapports, pleine de garanties pour les municipalités et le gouvernement. Elle diminue les charges dans un sens et assure la sanction des lois concernant les vagabonds. La question légale fut discutée par MM. Flynn, Mercier, Asselin, Nantel et Moussau.

Certaines circonstances ont depuis la dernière session, comme on le sait, singulièrement modifié la députation. Si on remarque nombre de figures nouvelles, on constate dans une égale proportion la disparition d'hommes politiques bien connus, tels que sir Richard Cartwright, sir Albert Smith, MM. Anglin, Mills, Huntington, Killam, Mousseau, Pope, Masson, McDougall, Plumb, Ryan, Currier, O'Connell, Schultz, DeCosmos, Stephenson, Bunster, Brooks, Poupore, Cimon, etc.

Les journalistes de la tribune de la presse à l'Assemblée législative, sont allés présenter leurs hommages samedi dernier à l'hon. M. de la Bruère, président du Conseil législatif. Les journalistes ont été présentés par le président de la Presse Associée M. LeVasseur, en l'absence du président de la tribune de la presse, M. Chambers.

L'hon. M. de la Bruère, qui est journaliste lui-même, a fait le plus cordial accueil à ses visiteurs.

Nous sommes heureux, dit le Canadian, de constater que l'honorable M. Blanchet prend de jour en jour une position des plus importantes en Chambre. Chaque fois qu'il parle, c'est pour dire quelque chose. Le député de Beauce n'est pas un orateur étincelant, mais c'est un raisonneur, un débater dans la force du mot.

Hier encore, lorsqu'il a répondu à M. Mercier sur la question des asiles des aliénés, M. Blanchet a prouvé qu'il n'est pas seulement un juriste-consulte distingué, mais un politique possédant des connaissances approfondies.

L'Electeur est devenu tellement orthodoxe, dit le Canadian, qu'il ne veut plus que les fous soient confiés à d'autres mains qu'à celles des religieuses. Il assure qu'une communauté se propose d'entrer en négociations avec le gouvernement pour l'affermage des aliénés aujourd'hui dans l'asile de Beauport. Nous refusons de croire à l'information de notre confrère: il a été induit en erreur. Car il est impossible qu'une communauté se prête à une spoliation réelle à l'égard des propriétaires actuels de l'asile qui, d'année en année, à la demande du gouvernement, ont augmenté leurs loyers etc.

Le nom de la Soeur Thérèse a été mentionné dans cette affaire. Nous serions désolé d'apprendre qu'elle s'est laissée entraîner dans une semblable démarche, qui serait sans excuse aux yeux des meilleurs amis de l'institution qu'elle dirige.

Notre marché grandit tous les jours, on le couvre en ce moment d'un chef ou couple qui lui donne un aspect magnifique vu du St Laurent. C'est un fait reconnu que dans son ensemble, cette bâtisse fera honneur à notre population et répondra à tous les besoins comme à toutes les espérances. Nos édifices qui ne veulent pas rester inactifs, sont décidés à compléter de suite l'intérieur afin de ne rien perdre des revenus provenant de toute la bâtisse; voilà des hommes qui comprennent l'intérêt public et surtout l'absurdité des tatouements en semblable matière. On nous promet de belles Salles de Conseil et de Théâtre qui ne devront rien laisser à désirer; tant mieux! Car nous avons tellement souffert dans le passé que nous n'en pourrions croire nos yeux à l'avenir.

CONSEIL-DE VILLE.

Le pro-maire, M. A. A. Taillon, au fauteuil. Présents: MM. les conseillers Boucher, Paul Hus, Saxton, Beauchemin, Denis et D. Guévremont. M. Emm. Crépeau, agent de la Cie Richelieu et Ontario, demande, au nom de la dite Cie, la permission de couper de la glace en face de la ville. Accordée aux conditions ordinaires.

Une soumission pour le blanchissage du nouveau marché par M. J. B. Pagé est renvoyée au comité spécial.

Le conseil vote ensuite une allocation de \$25 à M. Mountain, chef de police, \$25 à M. Trempe, \$20 à M. Leclerc, \$14 à M. Fleury et \$14 à M. St. Michel, détectives.

Durant le mois de janvier, le marché Richelieu a rapporté \$107,00 et le marché Champlain \$19,40.

Le Conseil décide ensuite de payer les dépenses des délégués de la ville à Ottawa.

Et la séance est ajournée. Immédiatement après la séance du Conseil, il y eut une assemblée publique où la motion suivante fut proposée et adoptée:

Proposé par MM. Wm Lunan, J. P. J. A. Germain, Elie Senécal, Cy. Mongeon et Pierre Bellefeuille, maire du Havre. Secondé par MM. Cyrille Labelle, H. C. Charland, H. A. Piché et Wm I. Lunan. Que MM. D. McCarthy et J. A. Chénave, étant aux faits des promesses que le Député de Richelieu aux Communes aurait faites relativement à la construction de Bureaux Publics à Sorel, soient nommés délégués des citoyens de cette ville, pour agissant de concert avec les délégués de la Corporation de Sorel, se rendre à Ottawa et insister auprès du gouvernement pour qu'il construise au plus vite les sautifs édifices publics à Sorel.

Que les dépenses encourues par ces délégués soient payées par la Corporation de cette ville et que le conseil de cette ville soit prié d'y pourvoir.

A. GERMAIN, Président. H. A. PICHÉ, Secrétaire. (Copie Conforme)

PETITE CHRONIQUE.

Après une succession de fêtes, de réunions animées, de bals joyeux, qui contrastaient singulièrement avec les froids hyperboréens du dehors, nous voyer entrant la figure grave, austère dans les chemins escarpés de la pénitence... Adieu les plaisirs folâtres qui viennent tout se heurter sur cette barrière qui porte le nom pourtant fragile des Cendres! et il n'y a pas à dire; à partir de ce jour, la métamorphose est complète; les salons

fermant leurs arches et les grandes portes de l'Eglise s'ouvrent pour recevoir cette foule de mondains et de mondaines, qui hier encore brulent les tapis et soulevaient des flots de poussière qui aujourd'hui viennent leur apprendre plus que jamais qu'en effet tout est poussière!

Pour nous, heureux sorelois, les aspérités de la pénitence nous seront d'autant plus faciles à gravir que nous possédons au milieu de nous un pieux apôtre qui nous prépare amplement les voies; le père Gonthier, dominicain, nous donne de salutaires entretiens qui sont extrêmement goûtés. Quoique privé d'un timbre de voix assez puissant pour être entendu dans toute l'église, le brillant orateur a une élocution facile, une diction admirable et un enchaînement d'idées qui font que tous les fidèles sont là, attentifs, ne voulant rien perdre de ce qui coule des lèvres de ce prédicateur si convaincant et si convaincant dans ces admirables enseignements des vérités de la foi catholique. La beauté des deux sermons sur le salut et l'enfer nous fait augurer une suite de brillantes instructions pendant le carême.

Si nous sortons de là pour reporter nos yeux sur d'autres signes qu'annonce notre temps de pénitence et d'abstinence c'est la quantité de poissons qu'étaient nos marchands de provisions, dans les vitrines voire même jusque sur les trottoirs: Rien ne manque à la collection de la gente aquatique, depuis la plus humble sarline jusqu'au plus noble maquereau.

Notre marché grandit tous les jours, on le couvre en ce moment d'un chef ou couple qui lui donne un aspect magnifique vu du St Laurent. C'est un fait reconnu que dans son ensemble, cette bâtisse fera honneur à notre population et répondra à tous les besoins comme à toutes les espérances. Nos édifices qui ne veulent pas rester inactifs, sont décidés à compléter de suite l'intérieur afin de ne rien perdre des revenus provenant de toute la bâtisse; voilà des hommes qui comprennent l'intérêt public et surtout l'absurdité des tatouements en semblable matière. On nous promet de belles Salles de Conseil et de Théâtre qui ne devront rien laisser à désirer; tant mieux! Car nous avons tellement souffert dans le passé que nous n'en pourrions croire nos yeux à l'avenir.

Notre port commence à prendre un aspect animé; sur chaque vapeur on aperçoit un certain nombre d'ouvriers occupés aux réparations ordinaires que nécessite cette flotte qui fait la richesse et l'importance de notre havre.

Encore quelques jours et nous assisterons à la filette de nos palais flottants qui attendent la belle saison pour se parer de leurs fraîches et brillantes couleurs.

C'est sans compter un des hivers les plus rigoureux que nous ayons eus depuis des années; le froid intense, les tempêtes de neige répétées ont fait un tort considérable aux domaines; les trains de chemin de fer continuellement interrompus, les chemins publics bloqués, il n'est donc pas étonnant que la crise dont on se plaint pourrait tout soit peu provenir de là, du moins pour nos commerçants d'ici. La neige est un désastre cette année non-seulement ici, mais dans beaucoup de pays, et l'on s'en plaint généralement; il n'y a pas jusqu'aux couvertures de maison, granges et hangars qui ne subissent la loi commune de s'enfoncer, la chose s'est pratiquement assez grandement ici.

C'était le 14 la St. Valentin. Voilà encore un de ces souvenirs de jeunesse qui s'enfuient dans la nuit et l'oubli des âges. Le fait est que ça n'en vaut plus la peine; autrefois on adressait à sa belle des billets parfumés aux arômes de Cupidon, et des sentiments à déborder, mais aujourd'hui on vous adresse de vilaines caricatures, ou s'étaient des vieilleries à la fois qui l'on fait endurer les plus cruels supplices; à présent à raviver des plaies qui devaient être cicatrisées. Parlez-moi de jolis petits valentins français ou anglais comme celui-ci:

I gave thy love a Valentino It was a stolen kiss; Said she, with a pretty pout "I want no gift like this."

Oh! oh! I answered "Sawey on." The valentine's too plain It did not cost enough! Well then Just give it back again!

Ca c'est pratique au moins! et c'est poétique, et lire que ce usage s'en va comme tous les autres et dégénère en lettres en guenilles quoi! avec les odieuses caricatures que l'on consacre à ce souvenir du 14 février si gentil autrefois!

Que pensez vous de la dégringolade de Beaugrand, Thibaudeau et

cie qui voulaient à tout prix dégringoler ce brave M. Mercier des hauteurs de froides et stériles régions de l'opposition! mal leur en a pris! C'est Beaugrand qui est tombé! Procumbit humi Bos! C'est la fable du Bouc et du Renard au fond du puits! Que de déceptions pour ce pauvre M. Thibaudeau qui devait en compagnie de Beaugrand tirer les marrons du feu. Et Cyprès de royale mémoire, qui en fera une maladie chronique, il va le forcer à se transformer. Tous ces projets hélas sont évanouis, envolés.....

Comme un bougrand rêve du Soir, Comme le dernier cho de la Patrie, Que contre d'un vain nom La voix d'un exilé en poésie!

A ce propos, je ne puis terminer sans vous faire part d'un échant qui renferme toutes les fameuses circonstances qui ont entouré le malheureux sort de cet indépendant de Beaugrand; je le tiens d'un sieur ou plutôt d'un sieur plus habitué à la lime qu'à la rime, mais enfin il me l'envoie tel quel, espérons que vous la chauterez à pleins poumons sur l'air de: Partant pour la Science!

CHANT DU DÉPART.

Partant pour la Patrie, Comme un vrai régiment, Passait la compagnie De l'illustre Beaugrand! Geoffroy par derrière, Thibaudeau par devant, Engrenait le rosaire Cher à son cœur d'argent.

Venaient battant la Marche Biau set, Le Duc et Roy, La royale démarche Rendait Cyprès coi; Le bouf foulait La Rue Rinfret et Robidoune! Donnaient la Bien venue A Robert en courroux!

Après un grand Tour ville On arrive au Grenier Où se fait la bisbille A propos de Mercier, Mais la flamme de suite D'un jet les fait Trembler Un Preut au plus vite! Le feu prend au Poivrier!

La branche de discorde Est enfin consumée, Victoire à la Concorde! La Patrie est flamboyante! Des traits des Fontaines Un cri va s'élever "Nous garderons nos haïnes," "Et vous, gardez Mercier!"

La-dessus que Dieu vous ait en sa sainte compagnie, plutôt que de mourir en celle de l'illustre déceur!

"CASTOR."

LES CANADIENS-FRANCAIS

Le Herald, dans un article sur la condition du travail dans le Massachusetts, se livre à une charge à fond contre les Canadiens:

"Les Canadiens-français, dit-il, sont à la Nouvelle-Angleterre ce que sont les Chinois à la Californie et à la côte du Pacifique. Leur moralité est inférieure, leurs besoins moindres, et leur seul objet semble être de savoir combien d'argent ils peuvent faire pour emporter au pays. Ils ne veulent pas que leurs enfants aillent à l'école, et, quand on les y force, ils changent de résidence. Ils acceptent rarement le droit de franchise; sur une population de 88,653 dans trente-deux villes de la Nouvelle-Angleterre, 5,996 seulement sont naturalisés, et 2,852 propriétaires."

Le Herald traite les Canadiens de Chinois parce qu'ils ont peu de besoins et qu'ils sont économes. Le rapprochement est flatteur pour les Chinois, et personne certes n'aurait tenté de leur jeter la pierre s'il était vrai qu'ils ressemblaient aux Canadiens. La plaisanterie est trop mauvaise pour que ceux-ci en prennent ombre. Quant à leur moralité, dire qu'elle est d'ordre inférieur, c'est tout simplement une calomnie, et il serait fort à souhaiter pour le gros de la population des Etats-Unis qu'elle n'eût pas de plus mauvais exemples sous les yeux. Les Canadiens, si est vrai, ne se soucient guère de mêler à la politique; mais cela prouve leur délicatesse. Quand la politique sera purifiée des saletés qui la souillent, beaucoup d'honnêtes gens qui se tiennent à l'écart ne craindront pas de s'y froter. Maintenant, ils ne se fixent pas à perpétuité dans la Nouvelle-Angleterre, et ils ont hâte de retourner chez eux—avec l'argent qu'ils ont gagné—c'est possible, mais on ne saurait leur en vouloir, eux catholiques, de naissance, d'éducation et d'habitudes, de se trouver mal à l'aise dans un pays où l'intolérance puritaine domine tous les actes de la vie. Ils ont leurs idées, leurs préjugés, ils ont, mais à chacun les siens, et comme ils respectent ceux des autres, ils ont droit d'attendre qu'on respecte les leurs. La question est délicate et nous ne voulons pas y

insister. Mais aux agressions inconsidérées dont ils sont l'objet, les Canadiens ont le droit de répondre; nos méurs sont à nous et personne n'a rien à y avoir, du moment où elles ne blessent ni la morale ni la loi; elles sont bonnes, car nous sommes de toute la population les gens qui fournissons le moindre proportion à la statistique de la police et des tribunaux; nous travaillons, et nous payons, nous faisons ce que nous voulons de notre argent; nous ne demandons rien de plus et personne n'a rien de plus à nous demander.

Compagnie de navigation Richelieu et Ontario.

Le rapport annuel des directeurs de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario a été distribué hier aux actionnaires.

Les recettes totales de l'année 1882 ont été de \$501,226 contre \$492,976 en 1881. Les bénéfices se sont montés à \$85,806 qui, ajoutés à la réserve de l'année dernière, \$33,309 et au produit de la vente du vapeur "l'Assomption," forment un total de \$112,116.

De cette somme on doit déduire les dividendes semi-annuels de 3 pour cent, soit: \$95,340; laissant une balance de \$26,776 à reporter à l'année courante.

On a dressé un tableau indiquant les recettes et dépenses des vapeurs "Trois-Rivières" et "Bellefleur," depuis 1875 jusqu'au 31 décembre dernier, d'où il ressort que le "Trois-Rivières" a constamment occasionné une perte annuelle de \$6,000 en moyenne, à l'exception de la dernière année où les bénéfices de ce vapeur ont été de \$3,182.

Pendant la même période, le "Bellefleur" a figuré au compte des pertes, sauf en 1879 où le gain s'est élevé à \$3,190. Ce vapeur a réalisé plus de \$5,000 de bénéfices l'année dernière.

Certaines réformes ont déjà été opérées et la compagnie a l'intention d'en faire d'autres encore.

Le système des repas à toute heure, comme cela se fait en Europe et sur les navires américains sera adopté. Le numérotage et l'enregistrement des bagages seront simplifiés. Dans les vapeurs du Haut-Canada, le bois a été remplacé avantageusement et à meilleur marché par le charbon.

Les vapeurs contiendront tout ce qui peut contribuer au confort des voyageurs et les directeurs entretiennent un avenir brillant pour la compagnie.

Sur la liste des actionnaires, M. L. A. Senécal, président de la compagnie, figure comme possédant 559 actions, la succession de sir Hugh Allan (ex-président) 18 seulement et les banques et courtiers 6000 actions.

NOUVELLES GENERALES.

GRAVES-SUZOR.—Le 6 de février courant, a été célébré par le vicaire général Laurent, dans la cathédrale de St. Michel, à Toronto, le mariage de M. Walter Graves, fils de feu Richard Graves, Ecr., de Oldham, Lancashire, Angleterre, avec Mlle Zoé Suzor, fille unique de feu C. T. Sozer, avocat, de Québec.

Il est arrivé un accident très-grave lundi, au député ministre du département de l'Intérieur, M. Lindsay Russell. Il était en voiture lorsque tout-à-coup son véhicule a chaviré, et il est allé tomber violemment sur le sol. On s'est immédiatement porté à son secours et on a constaté qu'il avait une jambe de fracturée.

Le projet de loi concernant l'expulsion des princes est venu devant le sénat lundi.

L'annal Jauréguiberry s'est opposé à la mesure, pour le motif qu'elle ferait des martyrs des princes d'Orléans qui ne sont pas ennemis de la république, il serait en faveur d'une loi qui ne viserait aucune personne en particulier. M. Bardoux, républicain, s'est aussi opposé au projet de loi par les mêmes motifs. Le rapporteur de la commission, M. Allou, a déclaré que la commission avait décidé de rejeter le projet de loi ainsi que toutes les contre-propositions.

Le gouvernement se voyant ainsi battu à plate couture, M. Devès, ministre de la justice, déclare que le gouvernement abandonnait le projet de loi et qu'il s'en tiendrait à la proposition de M. Bardoux. D'après cette proposition, le président de la république aurait le pouvoir de lancer un décret d'expulsion contre les princes, si par leurs actes ils compromettaient la sûreté de l'état. Mais le gouvernement ne devait pas être plus heureux cette fois encore, et la proposition Bardoux fut rejetée par un vote de 143 contre 132. Le premier article du projet de loi ministériel fut alors rejeté par un vote de 172 contre 89. Il fallait attendre d'une manière

ou d'une autre, sortir du boubouir où le gouvernement s'enfonçait, bien volontairement pour... Ce fut M. Washington qui, cette fois, mit l'épaule à la roue. Il soumit une proposition en vertu de laquelle le tout prince trouvé coupable de faire valoir des prétentions dangereuses pour l'état, sera banni de la France. L'accusé subira son procès devant la cour d'assises ou devant le sénat siégeant comme cour suprême. Or, comme cette fois, à force de l'affirmer, il était évident que la république était bien réveillée en danger, ces bons républicains du sénat, durent s'exécuter, et la proposition fut adoptée par un vote de 175 contre 127.

Un membre du parlement donne les détails suivants sur l'accident arrivé sur le Grand-Tronc. Entre Newcastle et Newtonville, on nous dit de quitter les chars vu que la ligne était bloquée par les ruines causées par un accident, qui avait eu lieu pendant la nuit; chacun emporta quelque chose dans ses mains. Nous marchâmes l'espace d'une centaine de verges à travers la neige jusqu'à un train qui se trouvait de l'autre côté d'un amas de débris tel que l'œil humain n'a jamais vu de semblable. C'était l'effroyable sur Ossa. Un tremblement de terre ne peut à peine produire une aussi grande destruction et un tel chaos. Les effets de la collision ont été terribles.

Dans le milieu de la nuit, par la faute d'un opérateur télégraphique du Grand Tronc, la locomotive No. 329 avait quitté Newtonville avec un train de voyageurs, et un convoi en arrière. Vers le même temps la locomotive No. 431 traînant un convoi considérable chargé de charbon, quittait Newcastle. Il en y a qui ont souvent souhaité de voir l'effet de deux trains lourdement chargés se rencontrant à toute vitesse. Que les personnes qui se trouvaient dans la maison du fermier située exactement vis-à-vis du théâtre de la collision, aient été contentes d'être les spectatrices de cette scène, je ne puis le dire, tous les individus qui ont échappé à la mort ont dû entendre le bruit de cette collision qui a rempli les chars pendant assez longtemps. Comment ont-ils pu échapper? personne ne peut le dire. Mais c'est toujours heureux de constater qu'il n'y a eu que des pertes de piastres souffertes par le Grand-Tronc. C'est une mauvaise semaine pour le Grand-Tronc qui a en une demi-douzaine de locomotives endommagées et jetées en dehors de la voie entre Montréal et Toronto.

On lit dans le Beobachter, de Francfort: "Il y a quelques on célébrait à Saverne, en Alsace, le mariage d'une jeune personne de Neuviller avec un capitaine français. Comme la fiancée était parente de la famille de M. Meyer, maire de Saverne, le mariage eut lieu dans cette dernière ville. Le futur avait amené comme témoin un capitaine-major français, auxquels le statthalter avait bien voulu permettre de porter l'uniforme français pendant la cérémonie du mariage."

"Ce fait extraordinaire et si rare en Alsace avait attiré un nombre immense de curieux. De bon matin, les abords de l'Hôtel de ville étaient envahis par la foule. Une double haie serrée s'étendait de l'hôtel de ville jusqu'à l'église. Toutes les fenêtres, celles des mansardes mêmes, étaient occupées. La foule se pressait tout aussi nombreuse dans l'intérieur de l'église. Aucun coin ne se trouvait vide."

"Combien de larmes, dit l'Union de Strasbourg, n'ont pas été versées à l'aspect de ces uniformes qui rappelaient à tous de si chers souvenirs?" "La joie tue souvent, on le sait. L'événement funeste qui vient de se passer en notre ville le prouve encore une fois. Ce matin, avait lieu à l'Eglise paroissiale, le service funèbre d'une dame Cloutier, morte dans les circonstances suivantes: "L'un des fils de la défunte, absent aux Etats Unis, depuis un grand nombre d'années, étant arrivé chez lui dans un moment où sa mère était allée en visite chez un ami, la fit croire de se rendre à la maison. Cette agréable surprise fut elle annoncée d'une manière trop vive? on ne le sait point; cependant, malheureusement, elle produisit un tel effet sur madame Cloutier, que cette dernière succomba en chemin ayant même d'avoir vu son fils qui l'attendait avec anxiété, comme bien on le pense, à la maison. "On juge facilement de la tristesse de la scène qui se passa dans la demeure de la défunte à l'arrivée de son cadavre. La plume se refuse à peindre un pareil tableau de désolation."

Demandez à tout épier la Poudre à Pâte Principale, en vente, en gros et en détail dans toutes les bonnes maisons de commerce.

Bas de la Ville et du District

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la chronique du jour qui renferme la plus grande partie des notes locales que nous aurions pu reproduire dans cette colonne.

Chars-Malles.—Les chars en retard, les malles s'en ressentent. Hier, pas d'affaires, tout était encore en désaccord ou en accord avec la température d'occasion.

Arts et manufactures.—L'Ecole des Arts et manufactures s'ouvrira mardi prochain, dans la demeure de M. Pierre Bellefeuille, maître du Havre, vis-à-vis l'Hôtel Bourque.

Venor—Vent Nord.—Venor tient bon, vent Nord aussi, pas moyen de mettre la main sur la corde à virer le vent. Hier bourrasqué avec accompagnement de neige, aujourd'hui pluie fine à faire fermer les yeux malgré soi.—What next!

A Berthier.—La Cour de Circuit présidée par l'Hon. Juge Gill s'est tenue à Berthier, lundi et mardi dernier, assez d'affaires mais longue cause.

Le jugement dans la contestation de l'élection de Berthier sera rendu nous assure-t-on le 20 par le Juge Doherty.

M. François Lefebvre, avocat, rue George, ancien bureau de l'honorable M. Mathieu, J. C. S., Sorel.

Une pauvre vieille de soixante et onze ans, Mme veuve Cotelie, descendante de Mirabeau, parait-il, est morte de misère, dans une petite chambre qu'elle habitait au No 37 bis de la rue de la Folie-Méricourt.

Cette malheureuse femme, que l'on savait absolument dénuée de ressources, s'est suicidée en allumant deux réchauds de charbon. Une forte odeur d'acide carbonique s'étant répandue dans la maison, les voisins prévinrent le commissaire de police, qui procéda immédiatement à une perquisition, assisté du docteur Cotté.

Le médecin constata que Mme Cotelie n'avait absorbé aucun aliment depuis plus de quarante huit heures.

Détail étrange : dans un pot de grès, caché sous le lit, on découvrit une somme de mille francs enveloppée dans un papier qui portait cette mention : "Destiné aux Enfants-Assistés." Une lettre jointe à l'argent contenait cette phrase : "Plutôt que de toucher à cet argent, je m'apprête à mourir."

Hotel a louer, Le magnifique hôtel maintenant occupé par M. Jos Vanasse, rue de la Reine, à quelques pas des quais de la Cie du Richelieu. Cette maison est en briques, à trois étages et bien finies. Grand nombre de chambres à coucher, salon, salle de réception, cuisine, cave, etc.

Il y a aussi une belle grande cour, bonnes écuries de 32 places, hangar, glacière, etc. Possession au 1er Mai. S'adresser à JOHN MULLEN, Sorel, 13 Fév. 1883.—jno.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu, COUR SUPÉRIEURE.

Le vingtième jour de Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois, (Début la Vacances) No. 2656.

GEORGE RONDEAU, cultivateur, de la Paroisse de St Gabriel de Brandon, dans le District de Richelieu.

Demandeur, Désiré CORNÉLIER dit GRAND-CHAMP, cultivateur, du même lieu et maintenant absent de cette Province.

Il est ordonné sur motion de MM. Leblanc & Boivert avocats du Demandeur, en attendant qu'il appert par le retour de M. Perrault, Huissier de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, exerçant dans le District de Richelieu, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette Province et ne peut être trouvé dans ce District de Richelieu, que le dit Défendeur soit, par un avertissement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier-nouvelles publié en la Ville de Sorel, appelé le Sorel News, et deux fois en langue française dans le papier-nouvelles publié en la Ville de Sorel, appelé le Sorelois, notifié de comparaitre devant cette Cour, et là de répondre à la demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

(Certifié) A. N. GOUIN, P. S. C. Sorel, 28 Dec. 1882.—bi.

Une mine d'Or.

Rien n'est utile à une famille comme un magasin où les marchandises sont vendues à prix réduits. Nous venons de recevoir un grand lot de cotons, de Shirtings et d'indiennes que nous vendons

A BON MARCHÉ.

C'est le bon temps pour les familles d'acheter une pièce de coton ou de shirting. Dans ce temps-ci, nous vendons les cotons au prix de la manufacture.

Nous vendons aussi quelques pièces de tweeds au prix coûtant. Et remarquez que ce sont des marchandises nouvelles pour le printemps.

Ne manquez pas de profiter de ces avantages. Nous vendons tous nos winceys et nos flanelles à

20 POUR CENT

plus bas que le prix coûtant, car il est inutile de garder des marchandises sur les tablettes jusqu'à l'hiver prochain. Venez donc profiter de ces chances. Enfin c'est une vraie

MINE D'OR.

Venez voir si nous disons la vérité.

A l'enseigne des

GROS CISEAUX.

M. Arsenault, C. O. Paradis, GÉRANT. PROPRIÉTAIRE.

Librairie Catholique. DE G. HARDY 26 RUE AUGUSTA 26

M. Hardy a le plaisir d'annoncer qu'il possède le plus bel assortiment d'objets pour les Fêtes, et que les parents qui aiment à faire des cadeaux à leurs enfants, trouveront à son magasin tous les articles de fantaisie, qu'aime le bas âge et l'adolescence.

GRANDE NOUVEAUTE M. Hardy vient de recevoir un magnifique assortiment d'articles de PARIS, et un bon choix de

CIRIQUES ITALIENS. Outre ces nouvelles marchandises, M. Hardy possède une riche collection de LIVRES DE PRIÈRES, et

D'HISTOIRES, magnifiquement reliés ALBUMS D'IMAGES, LIVRES ILLUSTRÉS pour enfants etc.

LE TOUT A PRIX REDUITS. G. HARDY, 26 Rue Augusta 26 EN FACE DU MARCHÉ SOREL.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs le service de M. Hardy, qui a le plaisir de vous offrir le meilleur choix de marchandises à des prix réduits. C'est la première fois qu'un homme entreprenant comme M. Hardy nous offre ce service à la population de Sorel. Aussi mérité-il l'approbation de tout le monde.

En un mot, M. ALLARD possède tout ce qu'il faut pour les Pompes Funèbres, depuis les Cercueils en bois de France, jusqu'aux Monuments Funéraires, en bois, en pierre, en bronze, en fer, en plâtre, etc. Il possède de ces monuments qui ne coûtent que \$5,00 et plus, suivant le goût d'un chacun. L'ouvrage est garanti.

M. ALLARD a été l'organisateur, au sens véritable du mot, de la première exposition de Sorel. L'an est pour les enfants, l'autre pour les personnes âgées. C'est la première fois qu'un homme entreprenant comme M. Hardy nous offre ce service à la population de Sorel. Aussi mérité-il l'approbation de tout le monde.

De plus, M. ALLARD fait de magnifiques laques qui sont en haute estime sur le marché. Nous conseillons à nos clients de s'adresser à lui. Elles sont de première qualité et garanties. Il en a toujours en mains de différentes sortes, telles que les Plateformes à bronzes, les commodes, les tables à bras, les tables à salon, etc. Il a aussi les Poches à vendre. M. ALLARD est chargé, en outre, de toutes les réparations qu'il fera à votre service.

COUCHETTES. M. ALLARD possède un magnifique assortiment de Couchettes en Fer. Ces couchettes qui sont de première qualité, sont de première qualité et de première qualité. Elles sont de première qualité et de première qualité. Elles sont de première qualité et de première qualité.

ERS. ALLARD, No 52 RUE AUGUSTA, Sorel, 1er Août 1882.

A LOUER. Plusieurs magasins et maisons privées à louer. S'adresser à J. H. WRIGHT.

Sorel, 3 Fév. 1883.

HOTEL A vendre ou à louer. Le sousigné offre à vendre ou à louer l'Hôtel qu'il occupe à présent, situé en arrière du marché, près des quais de la Cie du Richelieu et du débarcadere de la Corporation. Cette maison est en briques, à trois étages et bien finie. Il y a 12 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine cave, glacière, etc. Il y a aussi une cour et de bonnes écuries. S'adresser à FELIX LAPOINTE, Sorel, 13 Fév. 1883.—jno.

FRONNERIE de St-BARTHELEMY. Je suis heureux d'informer le public, que, par la grande quantité de fromage que j'ai acheté, les printemps et l'automne dernier, celui qui mérite le plus de crédit, et de recommandation est le fromage fabriqué par M. JOSEPH CHÉNEVERT de St-Barthélemy.

M. Chénevert possède certainement le secret de fabriquer la meilleure qualité de fromage que l'on puisse trouver et je suis bien aise d'apprendre de lui en faire mes compliments et mes félicitations. J. E. VALLANCOURT, commerçant de fromage, St. Barthelemy, 1er Fév. 1883.—am.

Chemins de fer du Sud-Est. ET Montreal & Boston Air Line. A COMMENCER DU 15 JANVIER 1883, les trains quittent Sorel comme suit :

HEURES 6.40 A. M.—TRAIN MÉLÉ pour Richford et les Stations Intermédiaires, Conception à St. Guillaume pour St. Hyacinthe et West-Farnham. En connexion aussi pour Sutton Junction avec le train de Richford, New-Port, Springfield et tous les trains sur la ligne de la rivière Connecticut.

4.00 P. M.—PASSAGERS, pour Sutton Junction et les Stations Intermédiaires, en connexion à St. Guillaume pour St. Hyacinthe, West-Farnham, Montreal, Richford, New-Port, Boston et toutes les autres stations de la nouvelle-Angleterre.

Division Montreal & Sorel. Les chars partent d'Armstrong à 7.00 heures du matin pour Montréal arrivant en allant et revenant à tout les stations intermédiaires.

Départ de MONTRÉAL pour Sorel à 5 heures P. M. Arrivé à Armstrong, à 7.45 heures P. M.

Le Mardi, Jeudi & Samedi un nouveau train part de Montréal pour Sorel à 7 hrs. A. M., arrivant à Sorel à midi et repart le même jour de Sorel pour Montréal à 1.45 hr. P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure de Montréal.

T. A. MACKINNON, Head of BARLOW, Ass. Manager, Pres. & Gen. Mgr. H. A. ALDEN, Superintendent, Janvier 1883.

JOSEPH PAGE, 75 Rue Ramsay, Sorel, 22 Dec 1882.—tm.

AUX GENS D'AFFAIRES. Pour des raisons de santé, le sousigné a décidé de vendre ses moulins de St. Norbert d'Arthabaska.

Ce superbe établissement, situé sur le chemin provincial à trois milles du Village d'Arthabaska, chef-lieu du District, consiste en un Moulin à farine consistant en TROIS PAIRES DE MOULANGES, DEUX BLUTEAUX, SMUTT (Eureka) ; le tout neuf, en ordre parfait et Mu par Eau et par Vapeur.

UNE SCIERIE y attendant et contenant une scie ronde, DEUX MOULINS À BARBEAU, UN MOULIN À LATTE, UNE CUTTING SAW, Engin de 45 forces, ET SA BOULLOIRE. Le tout neuf aussi et en ordre parfait.

Le pouvoir d'eau est bon et donne seize pieds de décharge, le poste est avantageux pour le commerce et pour la pratique. Conditions : un tiers comptant et la balance par installments ou à complot.

EUGENE CRÉPEAU, Arthabaskaville, 24 Oct 1882.—joo

AVIS. L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer du Lac Champlain et du St-Léonard, sera tenue au bureau principal de la compagnie, au numéro 292 rue St-Jacques, Montréal, LUNDI, le CINQ (5) de MARS prochain à MIDI, pour l'élection des directeurs et pour autres affaires soumises à l'Assemblée. Par ordre du comité, R. A. CAMPBELL, Sec.-Trés. Montréal, 27 Janv. 1883.—Sins.

NOTICE. The Annual General meeting of the Share holders of the Lake Champlain and St. Lawrence Junction Railway Company, will be held at the principal office of the said company, No. 292 St. James St., Montréal, on MONDAY, the FIFTH day of MARCH next at TWELVE o'clock noon for the Election of Directors and such other business as may come before the meeting. By order of the board, R. A. CAMPBELL, Sec.-Treas, Montréal, Jan. 27th 1883.—Si

A VENDRE OU A LOUER. Le sousigné offre en vente la magnifique propriété qu'il occupe aujourd'hui, située en face du Quai Royal, coin des rues George et du Roi. Cette maison qui est dans un des plus beaux endroits de la ville offre tous les avantages pour une maison privée ou de commerce puisqu'elle n'est qu'à quelques pas des magasins et entre les deux banques Molson et des Mirabelles. Ceux qui veulent acheter ne peuvent trouver une plus belle place qui ne peut faire qu'augmenter en valeur. La maison est neuve, bien faite et très bien finie. Pour toutes informations et conditions, s'adresser à WM LUSAN, Sorel, 19 Janv. 1883.—jno.

COOPER FAIRMAN & CO., MONTRÉAL, FABRICANTS DE Liens en Fil d'acier Brevetés pour le Pain. Nous fabriquons maintenant des Liens en Fil d'acier brevetés en France, ils sont fabriqués avec le meilleur fil d'acier, importé spécialement à cette fin. DEMANDEZ DES CIRCULAIRES. 6 Octobre 1882.—am.

Aux Selliers. MM. VALENTINE & FILS ont le plaisir d'annoncer aux selliers qu'ils viennent de recevoir leur garnitures d'HARNAIS directement des manufactures des Etats-Unis et d'Angleterre, ce qui les met en état de vendre à des conditions plus avantageuses qu'à Montréal ou à Québec, vu que leurs dépenses sont moins fortes que dans les grandes villes. Le moyen de vous en convaincre, c'est de leur adresser une petite commande, afin de juger des prix. Essayez et vous serez satisfaits. VALENTINE & FILS, Marchands de Selleries et de Cuir, TROIS-RIVIÈRES, 5 Janvier 1883.—tm.

A BON MARCHÉ. M. M. J. DOHERTY, se retirant des affaires, a résolu de faire un grand sacrifice en offrant la vente son stock de

Chaussures A 25 par 100 de moins que le PRIX COUTANT. EN FACE DE L'IMPRIMERIE DU SORELOIS, RUE AUGUSTA, SOREL. Comme il est dit ci-dessus, il veut se débarrasser de tout le stock de

CHAUSSURES qu'il a en main et qu'il vendra à BON MARCHÉ. Comme il veut tout vendre d'ici au

PREMIER MARS PROCHAIN, venez de suite pour choisir les meilleurs lots. Comme il n'y a pas de BLAGUE dans cette annonce, venez tous pour profiter de l'occasion qui vous est offerte de faire de bons marchés.

AUSSI A LOUER. L'un des plus beaux magasins et l'une des plus belles résidences de la ville. C'est l'un des meilleurs sites d'affaires de Sorel. S'adresser à M. J. DOHERTY, RUE AUGUSTA, Sorel, 28 Janvier 1883.

Moulin à farine à vendre. Un moulin à farine comprenant deux paires de moulanges, un bluteroir et un smut, le tout très bon ordre. Aussi une maison, grange à 2 étages et 250 x 150 arpents de bonne terre toute en culture. Le tout situé en bas du village de St. Aimé près de la traverse de St. David. Conditions faciles. S'adresser à BAZILLE BLANCHET, St. Aimé, 14 Nov. 1882.—am.

AVIS. C. A. Chénevert, Ecuyer, fils de feu Théophile Chénevert, ancien marchand de St. Cuthbert, a le plaisir d'annoncer à ses concitoyens et au public en général, qu'il vient d'être reçu Avocat, et qu'il ouvrira un bureau à Berthier, en société avec l'Hon. M. Mercier et M. Beausoleil. M. Chénevert invite tous ses amis à lui faire une petite visite à Berthier. Il suivra les cours de Berthier, Sorel, Joliette, et l'Assomption et sera continuellement en rapport avec ses amis de Montréal, pour toutes les affaires importantes qu'on voudra bien lui confier.

Le Magasin DE J. A. GERMAIN, N'est pas battu cette année dans aucune ligne de Marchandises Seches Surtout dans les Tweeds, les Draps, Tricots, les Noirs, Crepes. Ainsi qu'un lot d'Etouffes à Robes, de la valeur de 25 cts., réduit à 15 cts. et toutes les marchandises nécessaires pour Habilllements d'automne et d'hiver.

Couvertures de laine. Un lot spécial de Planelles à chemises, de toutes couleurs, de la valeur de 50 cts, à vendre pour 30 cts. Corps, Caleçons, etc. Les Indiennes sont Magnifiques. Les Messieurs trouveront aussi à ce magasin un bel assortiment de chapeaux d'automne.

Un tailleur et une modiste sont attachés à cet établissement et les ordres sont promptement remplis. Une visite est respectueusement sollicitée au magasin de J. A. GERMAIN, Voisin de l'HOTEL MICHE, SOREL, Sorel, 22 Sept 1882.—a

SIROP DE Gomme d'Épinette Rouge. EXTRAIT DE LA Gomme d'Épinette Rouge DU CANADA. Pour la toux, le rhume, l'extinction de voix, les bronchites et toutes les affections de la gorge et des poumons.

Ses propriétés sont universellement connues dans le public pour faire disparaître certaines bronchites opiniâtres qui résistent à tous les médicaments, et surtout comme remède infallible pour la coqueluche. Ce sirop qui est soigneusement préparé à basse température, contient une grande quantité de catéchine extractant, et les effets balsamiques et anti-spasmodiques de la gomme d'épinette rouge, sont conservés avec soin.

A vendre par tous les pharmaciens. KERRY, WATSON & CIE. Sûls propriétaires, Montréal, 12 Janvier 1883.—a.

Nouvelle Récolte. Le sousigné vient justement de recevoir un grand assortiment de

THÉ de la dernière récolte comprenant les THÉS, JAPON, GUNPOWDER, HYSON, PENC-SWEY, SOUCHONG, CONGO, PEKOR. N'achetez pas vos Thés avant de venir voir les miens et vous verrez que vous ne le regretterez pas.

Il y a trois qualités dans nos thés ! LA QUALITÉ, LA QUANTITÉ, ET LE BON MARCHÉ. L'assortiment général de mon Stock n'est pas surpassé à Sorel et bien peu de maisons à Montréal peuvent rivaliser avec moi. DEMANDEZ LE VIN de Port "Osborne" en consignment, adopté spécialement pour les malades et ne contenant presque pas d'alcool. CHEZ E. W. WRIGHTINGTON, 51 Rue du Roi SOREL, 28 Nov. 1882.

Préparé par LE Dr. J. C. AYER & CIE. Lowell, Mass. Vendu par tous les pharmaciens à prix \$1, 6 bouteilles pour \$6.

Le Cherry Pectoral d'Ayer. Aucune autre maladie ne sent aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons : aucune ne est plus négligée par la plupart de ceux qui souffrent. Un rhume ordinaire, résultant peut-être d'un refroidissement insignifiant, sera le plus souvent le commencement d'une maladie fatale. Le CHERRY PECTORAL D'AYER a bien prouvé son efficacité en combattant avec efficacité pendant quarante ans les maladies de la gorge et des poumons, et dans tout cas il devrait être pris dès le début.

UN RHUME TERRIBLE GÉRI.—En 1857 j'ai eu un rhume terrible qui me tenait sur mes poumons, je toussais continuellement et passais les nuits sans dormir. Les docteurs me déconseillaient, j'ai essayé le CHERRY PECTORAL D'AYER qui soulagea mes poumons, amena le sommeil et produisit le repos nécessaire au recouvrement de mes forces. En continuant l'usage du PECTORAL j'eus une guérison permanente. J'ai 62 ans et suis bien et bien portant, et content d'avoir été guéri par votre CHERRY PECTORAL. HORACE FAIRBANKS, Rockingham, Vt., 15 juillet 1882.

Je ne sers du CHERRY PECTORAL D'AYER dans ma famille depuis plusieurs années et je n'hésite pas à le proclamer le remède le plus efficace que nous ayons jamais essayé pour les rhumes et refroidissements. Votre etc., A. J. CRANE, Lac-Croix, Minn., 13 mar 1882.

J'ai souffert d'une bronchite pendant huit ans, et après avoir essayé sans succès plusieurs remèdes, j'ai été guéri par l'emploi du CHERRY PECTORAL D'AYER. JOSEPH WALDEN, Byhalia, Miss., 5 avril 1882.

Je ne puis dire assez de bien du CHERRY PECTORAL D'AYER, persuadé que je suis que sans l'usage que j'en ai fait, je serais mort depuis longtemps de maladie des poumons. E. BRAGDON, Palestine, Texas, 22 avril 1882.

GROUP.—LE TRIBU D'UNE MÈRE.—Pendant que j'étais à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut pris du croup ; il paraissait devoir mourir par conséquent. Quelqu'un de la famille suggéra l'emploi du CHERRY PECTORAL D'AYER, dont nous gardons toujours une bouteille à la maison. Il fut essayé en petite dose répété fréquemment, et à notre joie en moins d'une demi-heure, le petit patient respira librement. Le docteur dit que le CHERRY PECTORAL a sauvé la vie de mon mignon. Pouvez vous vous figurer notre gratitude ? A vous sincèrement, MME-EMMAGÉDAY, no 159, 125me rue Ouest, New York, 16 mai 1882.

Il n'y a pas de cas d'affection de la gorge ou de poumons qui ne peut être grandement soulagé par l'emploi du CHERRY PECTORAL D'AYER, et il guérira toujours lorsque la maladie ne sera pas en dehors du contrôle de la médecine.

Dr. J. C. Ayer & Cie Lowell, Mass. Vendus par tous les pharmaciens.

Le Scrofule et toutes les maladies scrofuleuses, Phtisie, Erysipèle, Eczéma, Taches, Tumeurs, Chouros, Ulcères et Eruptions de la peau sont le résultat direct d'un état imparfait du sang.

Pour guérir ces maladies le sang doit être purifié et mis dans un état naturel et sain. La SALSEPAREILLE D'AYER a été reconnue par des autorités médicales éminentes comme le plus puissant purificateur du sang qui existe depuis quarante ans. Elle purifie le système de toutes impuretés, enrichit et renforce le sang, enlève toutes traces de traitements mercureux et se rend maîtresse de toutes les affections scrofuleuses.

Une cure récente de phtisie scrofuleuse. "Il y a quelques mois je n'ai atteint de phtisie scrofuleuse [mal] sur les jambes qui étaient très enflées et enflammées, et ces plaies laissaient couler une grande quantité de matière. Tous les remèdes que j'essayai furent inutiles jusqu'à ce que j'employai la SALSEPAREILLE D'AYER dont j'ai pris maintenant trois bouteilles ayant obtenu, comme résultat, que mes plaies soient cicatrisées et mon état général de santé grandement amélioré. Je suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait. Votre etc., MME ANNE O'BRIAN, 148 rue Sullivan, New-York, 24 Janv 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées d'aller chez Mme O'Brian ainsi que chez le Rev. Z. P. Wilds, 78, 54me rue Est, ville de New-York, qui se feront un plaisir d'attester la merveilleuse efficacité de la SALSEPAREILLE D'AYER non-seulement pour la guérison de cette dame et de ce Rev. mais pour d'autres cas venus à leur connaissance.

L'écritain bien connu du Herald de Boston, B. W. Hall, de Rochester, N.-B., écrivait le 7 Juin 1882: "Ayant souffert éternellement d'eczéma depuis quelques années et n'ayant trouvé aucun soulagement des autres remèdes, j'ai fait usage, durant les trois derniers mois, de la SALSEPAREILLE D'AYER qui m'a guéri complètement. Je tiens à considérer un magnifique remède pour toutes les maladies de sang."

La Salsepareille d'Ayer stimule et régularise l'action des organes digestifs et assimilants, renouvelle les forces vitales et guérit rapidement les Rhumatismes, Catarrhe, Névralgie, Goutte, Débilité Générale et toutes les maladies provenant d'un sang impur et de faibles vitalité. C'est incomparablement le moins cher des médicaments de sang en égard à sa force concentrée et son grand pouvoir sur les maladies.

Préparé par LE Dr. J. C. AYER & CIE. Lowell, Mass. Vendu par tous les pharmaciens à prix \$1, 6 bouteilles pour \$6.

monier. et avait servi lui-même de témoin au mariage secret.

Si cette union était divulguée, le duc pouvait se trouver en butte à l'irritation de M. de Penthièvre à la colère des autres princes, et enfin à la défaveur de leur Majestés, devant lesquels il ne paraissait jamais alors que sous le masque du sujet le plus exactement fidèle, et du courtisan le plus soumis et le plus obséquieux.

De hautes convenances interdisaient donc au prince de Lamballe d'agir avant d'avoir prévenu le duc d'Orléans, et d'avoir en quelque sorte sollicité son autorisation.

S'il refusait cette autorisation, le prince était parfaitement décidé à s'en passer, mais la démarche n'en était pas moins obligatoire.

En conséquence, M. de Lamballe, le jour même de son retour à Paris, écrivit à Philippe pour lui demander une entrevue.

Sa lettre était conçue dans les termes d'une politesse froide et cérémonieuse. Le prince ne s'expliquait point sur les raisons qui lui faisaient désirer ce rendez-vous avec son beau-frère.

Le duc d'Orléans se reprit à trembler.

Il se figura d'abord que M. de Lamballe savait tout et qu'il se préparait à tirer de sa conduite honteuse et déloyale une vengeance éclatante.

Mais il réfléchit bien vite que personne n'avait eu intérêt à le trahir, et que d'ailleurs le prince, franc et emporté comme il l'était, lui aurait proposé une rencontre sanglante au lieu d'une entrevue pacifique s'il avait eu quelque raison de se croire insulté.

Ainsi rassuré, il se hâta de répondre qu'il était entièrement aux ordres de son beau-frère et qu'il rechercherait avec empressement une occasion de lui être agréable.

Il ajoutait qu'il attendait M. de Lamballe chez lui, le lendemain, toute la journée.

Le lendemain, en effet, le prince arriva au Palais-Royal en grand équipage.

Il fut introduit sur-le-champ et le duc accourut au devant de lui jusqu'à la porte du salon de réception avec les formes de la plus cordiale et de la plus bienveillante hospitalité.

M. de Lamballe resta glacé en face de ces chaleureuses démonstrations de son beau-frère, qui commençait à perdre contenance en voyant ses avances ainsi accueillies.

Enfin le prince arriva au sujet de sa visite.

Monseigneur, dit-il, dans une occasion solennelle vous avez bien voulu me rendre un service important...

J'ai été heureux de le faire autrefois, interrompit le duc d'Orléans; je serais plus heureux d'être à même de le faire encore...

Il s'agissait, poursuivit M. de Lamballe, il s'agissait de mon mariage avec une jeune fille que j'aime et que je ne cesserai jamais d'aimer plus que ma vie...

Le duc interrompit M. de Lamballe pour la seconde fois.

Votre femme, s'écria-t-il, votre femme est un ange que l'on doit adorer toujours!

Le prince continua:

L'union qui a été célébrée dans la chapelle de votre palais, sous votre patronage, et à laquelle vous aviez bien voulu servir de témoin, était un mariage secret. Je désire aujourd'hui faire reconnaître ce mariage.

Oh! s'écria le duc d'Orléans, stupéfait de cette ouverture imprévue, y songez-vous?... vous un prince du sang!

Toutes mes réflexions sont faites répondit M. de Lamballe, ma résolution est prise. Elle est irrévocable! D'ailleurs ce ne sont point des conseils que je viens vous demander...

Que voulez-vous donc de moi? murmura le duc.

Je veux vous prévenir que je vais tout avouer à M. de Penthièvre, mon père, et je viens vous prier de ne me point savoir mauvais gré de cette démarche...

Philippe d'Orléans était atterré. Jamais il ne se serait attendu à la nouvelle qu'il venait d'apprendre.

Si M. de Lamballe accomplissait son projet, il allait en résulter un éclat terrible, et cet éclat pouvait entraîner une disgrâce, peut-être un exil.



Chaussures

DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

Le soussigné tout en remerciant le public pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à aujourd'hui l'honneur d'annoncer que son stock de

CHAUSSURES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

est au complet et consiste en chaussures pour

HOMMES. FEMMES ET ENFANTS

de toute forme et de toute qualité, qui seront vendus à des prix qui défient toute compétition.

En fait de chaussures c'est le plus bel assortiment qu'il y ait à Sorel et nous invitons le public de venir nous rendre visite, étant sûr d'avance que nous pourrions donner satisfaction aux plus exigeants.

N'oubliez pas la place, chez

Elie Senecal,

Coin des rues du Roi et Augusta, et face de l'Hotel Piché.

Sorel. Sorel, 12 Avril 1882.

Hotel du Canada

PAR J.-B. Archambault

A L'ANCIENNE PLACE DE L. A. GUNDLACH.

No 11 Rue de la Reine

En face du quai du Cultivateur, à quelques pas des quais de la Cie. de Richelieu.

Ce splendide hôtel est situé dans l'endroit le plus central de la ville pour les gens d'affaires. Les appartements sont grands, propres, bien éclairés et bien aérés. Il y a de magnifiques salons de réception, salon et un grand nombre de chambres à coucher. Le tout meublé avec luxe.

Les Vins, Liqueurs, Cigares, etc., sont de premier choix.

Prix modérés.

Il y a aussi de bonnes écuries bien tenues.

Le soussigné, si bien connu du public, remercie ses amis de leur encouragement et espère qu'ils continueront comme par le passé à lui accorder une part de leur patronage.

J. B. Archambault.

Sorel, 1er Mars 1882 - a.



Bureau de Poste de Sorel

Fermées Cloture et distribution des lettres. Distances

Table with 4 columns: A.M. P.M., Cloture et distribution des lettres, Distances, A.M. P.M.

30.45 Montréal par Québec 10.00

3.30 St-Hilaire 12.00

6.45 St-Hilaire et Riv. St-J. 10.00

3.30 St-Hilaire et Riv. St-J. 12.00

3.30 St-Hilaire et Riv. St-J. 12.00

3.15 St-Hilaire et Riv. St-J. 12.00

6.40 St-Hilaire et Riv. St-J. 12.00

Les lettres et paquets doivent être déposés au moins un quart d'heure avant le départ des malles

J. O. DUPLESSIS. M. P.

Sorel, 10 Dec. 1882.

LA VELOUTINE

CH. FAY.

Fait une poudre de riz spéciale préparée au Bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est très fine, impalpable et adhérente et donne au teint fraîcheur et transparence.

CH. FAY, 9, Rue de la Paix, A PARIS.

14 Janvier 1882.

CATARHE, OP-PRESSION, guéris par les Tubes Levasseur.

NEURALGIES et toutes maladies nerveuses guéries par les pilules du Dr. J. P. Morin, pharmacien à Sorel.

Dr. J. P. Morin, pharmacien à Sorel.

DRAGES MEYNET D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE

Pharmacie M. YNET, 21, rue d'Artois

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.

14 Janvier 1882.